



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 mai 2019
19 heures 00

NB/MG

N° 002429

Vie Associative -
Subventions allouées
aux associations pour
l'année 2019.

Affiché le :

VOTES POUR : 23

VOTES CONTRE : 3

ABSTENTION(S) : 2

Le mardi 14 mai 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS EXCUSÉS : M. Cédric MAROS (5e Adjoint)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil Municipal que par délibération n° 2402 du 26 mars 2019, le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2019 de la commune et défini ainsi l'enveloppe dédiée aux subventions allouées aux associations pour l'année 2019.

Il est aujourd'hui proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la répartition et le versement des subventions aux associations selon le tableau ci-annexé :

Ce tableau n'est toutefois pas définitif et certains dossiers toujours à l'étude pourront faire l'objet d'une prochaine délibération.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

AUTORISE le versement des subventions selon le tableau ci-annexé.

DIT que le montant total attribué a été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2019.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI